



Union locale des Syndicats CGT de Coulommiers et sa région

Siège Social :

10, rue De l'Aître, Espace Lafayette 77120 Coulommiers

Téléphone - fax : 01 64 03 54 85

Mail : ulcgtcoulommiers77@wanadoo.fr

Coulommiers le 22 décembre 2011

Monsieur Claude Evin
Agence Régionale de Santé d'Ile de France
35, rue de la Gare
75935 Paris Cedex 19

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Directeur,

Nous sommes sollicités par les professionnels de santé exerçant au bloc opératoire central du centre hospitalier de Coulommiers et par le syndicat CGT de l'établissement.

Conformément à vos recommandations, une réorganisation de la permanence des soins sur les équipes paramédicales du bloc opératoire central de l'hôpital de Coulommiers est envisagée par la direction.

Un projet de fermeture du bloc opératoire central de 22h30 à 8h00 pour la semaine ainsi qu'une mise en veille du samedi 15H30 jusqu'au lundi matin 8H00 a été remis aux représentants des personnels et annoncé officiellement en Comité Technique d'Etablissement.

Actuellement, les infirmières de bloc opératoire (IBODE) qui sont de permanence sur place assurent notamment les urgences obstétricales. Avec cette réorganisation, ces personnels indispensables seront d'astreinte à leur domicile entraînant de ce fait un délai conséquent supplémentaire, augmentant dangereusement les risques pour les futures mamans et leur bébé. Le délai de 20 minutes imposé entre leur appel et le moment où elles seront opérationnelles est irréaliste.

Cette réorganisation supprimerait une équipe paramédicale dite « d'urgence » et remettrait en cause la possibilité d'accueillir 24 heures sur 24 des activités, associées ou non à des soins et actes d'urgences. La direction justifie cette fermeture nocturne par le manque d'activité durant cette période et un déficit important de l'activité chirurgicale la nuit.

Vous comprendrez aisément que dans ces conditions, en cas d'incident sérieux, une partie de la population ne voudra pas prendre de risque et ira directement aux urgences de l'établissement tête de pont.

Selon un rapport de votre agence, les blocs opératoires de deux établissements tête de pont pour la Seine et Marne, devront désormais fonctionner la nuit et les week-ends sur le principe du « zéro refus ». C'est un projet qui nous semble dangereux pour les patients qui arriveront à 22H30, à qui on diagnostiquera la nécessité d'une intervention chirurgicale en urgence. Quel sera l'attitude de l'hôpital tête de pont, situé à 30 ou 40 kilomètres et qui aura déjà plusieurs interventions lourdes en attente ?

Les blocs opératoires ne sont-ils pas soumis à des imprévisibilités conjoncturelles ?

Le bloc opératoire est l'élément essentiel d'un plateau technique d'établissement de santé habilité à faire de la chirurgie. Nos services de chirurgies seraient-ils menacés ?

Certaines interventions exigent toute la promptitude des personnels pour éviter le pire. De multiples exemples prouvent que des vies ont été sauvées « in extremis » grâce à la réactivité des personnels exerçant dans ce service. Tous transferts à ces moments-là auraient été voués à l'échec.

Dans les conditions de cette réorganisation il est évident qu'il y aura des décès faute d'une structure de proximité pas toujours opérationnelle. Est-ce là, le prix à payer pour mettre en place la réforme hospitalière ?

Les professionnels et la CGT refusent de concourir à un tel risque.

La fonctionnalité du bloc opératoire 24H/24 est un enjeu pour le patient en termes de sécurité. Nous pensons que vous devez tenir compte de l'offre de soins et de l'environnement. Les hôpitaux de Meaux et Lagny s/ Marne étant éloignés géographiquement de notre établissement, nous devons desservir une population rurale issue de l'est de notre département à la limite de l'Aisne et de la Marne.

Nous pensons que les arguments de cette réorganisation sont beaucoup plus motivés par des raisons stratégiques et financières que par des raisons d'efficacité.

Ne devrions-nous pas au contraire nous projeter dans le temps pour assurer le devenir des chirurgies et l'organisation du bloc opératoire ?

L'introduction de la tarification à l'activité a contribué à faire émerger une nouvelle logique de performance au sein de l'hôpital et la rémunération des établissements hospitaliers devient de moins en moins proportionnelle à leur volume d'activité.

Dans le contexte d'une fermeture partielle de notre bloc opératoire central, n'y aura-t-il pas de baisse d'activité ? Cette baisse d'activité ne nous entraînera-t-elle pas dans une spirale infernale qui mettra en difficulté d'autres services de notre établissement ?

Ce projet touche le cœur de l'activité de l'hôpital. Fermer partiellement le bloc opératoire central, n'est-ce pas condamner la chirurgie à court terme ? Condamner la chirurgie c'est condamner l'hôpital, qui ne pourra plus tenir son rôle d'hôpital de référence du territoire Columérien. Faudra-t-il aller se faire opérer dans le sud ou dans le nord de notre département, voir dans le privé ?

Faute d'avoir tous les personnels qualifiés nécessaire sur place, les futures mamans viendront-elles dans une maternité qui ne sera pas en mesure d'assurer leur sécurité et celle de leur enfant 24h/24 ? La dynamique de développement de la Maternité, souhaitée et constatée, ne va-t-elle pas s'arrêter ? Les investissements humains et financiers consentis ont-ils été faits en pure perte ?

Notre approche de la conception du fonctionnement de notre hôpital en général et du bloc opératoire en particulier doit échapper à toute cupidité financière. Elle doit au contraire permettre de sécuriser la population environnante et répondre à l'attente d'un service public de qualité que nos concitoyens sont en droit d'attendre.

Nous vous demandons que des moyens budgétaires supplémentaires soient alloués pour le fonctionnement du bloc opératoire du centre hospitalier de Coulommiers et permettre ainsi aux professionnels de santé d'exercer leur activité 24H sur 24.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions de croire, monsieur le Directeur en l'expression de nos sentiments respectueux.

Copie à :

Madame LADoucETTE Directrice commune des Hôpitaux de Coulommiers-Meaux-Lagny

Monsieur Benoit FRASLIN, Directeur du centre hospitalier de Coulommiers

Monsieur Franck RIESTER, Député-maire de Coulommiers

Monsieur NICOLAOS, Président de la Commission médicale du centre hospitalier de Coulommiers

Madame Nadine PRIGENT Secrétaire générale de la Fédération CGT santé à Montreuil

Madame Valérie LESAGE Secrétaire générale de l'union départementale CGT de Seine et Marne

Union Santé Départementale CGT de Seine-et-Marne

Aux personnels du bloc opératoire du C.H Coulommiers

Syndicat CGT du C.H Coulommiers

Syndicat CGT du C.H Meaux

Syndicat CGT du C.H Lagny

Patrick ARNOULD
Secrétaire général

Union locale des syndicats CGT de Coulommiers et sa région.